

# DOSSIER DE PRESSE

**CONCERT GRATUIT**

# #LES SUPER HEROES!

**19H SAMEDI**  
**21 JUIN**  
THÉÂTRE  
SAINT-LOUIS  
CHOLET

**12 SUPER-KIDS**  
**70 MUSICIENS**

[cholet.fr](http://cholet.fr)

Direction de la Culture, Mairie de Cholet, Juin 2014

**ESPACE SAINT-LOUIS CONSERVATOIRE** | **OHC** | **ESPACE SAINT-LOUIS THÉÂTRE** | **CHOLET L'ENTREPRENANTE** | **Le Choletais** L'audace pour réussir

# SOMMAIRE

---

## **A // Communiqué de presse** 1-2

## **B // Le Super-projet** 3-6

1. Un spectacle inédit et unique 4
  - Une création originale 4
  - Une représentation unique 4
2. Une création artistique ambitieuse 5-6
  - Un projet pédagogique stimulant 5
  - Un projet technologique audacieux 5-6
  - Un projet transversal fédérateur 6

## **C // Le Super-casting** 7-13

1. L'Atelier d'Éveil Adapté du Conservatoire 8-10
  - Origine 8
  - Objectifs 8-9
  - Moyens mis en œuvre 9
  - Programmes annexes (pratique individuelle et collective) 9-10
  - Témoignages 10
2. L'Orchestre Harmonique de Cholet 11
3. Entretien avec Hervé Dubois, directeur artistique de l'OHC 12
4. En coulisses : techniciens et enseignants associés 13

## **D // Le Super-environnement** 14-20

1. Les Musiques Actuelles et nouvelles technologies au Conservatoire 15
2. Le Conservatoire du Choletais 16
3. Le Théâtre Saint-Louis 17
4. La politique culturelle et la politique handicap du territoire 18-19
5. Portes ouvertes du Conservatoire du Choletais 20

## **E // Contacts** 21



# ***COMMUNIQUÉ DE PRESSE***

## Communiqué de Presse – Conservatoire du Choletais



Le samedi 21 juin 2014, le Théâtre Saint-Louis de Cholet accueille la création " *Les Super-héros !* ", présentée par les 12 élèves musiciens de l'Atelier d'Éveil Adapté du Conservatoire (élèves en situation de handicap mental et/ou cognitif) et les 70 musiciens de l'Orchestre Harmonique de Cholet. Il s'agit d'un spectacle surprenant, une représentation inédite et unique, une création exigeante mêlant technologies numériques, effets spéciaux et musiques de films de super-héros interprétées par un grand orchestre. À l'occasion de la Fête de la Musique, cet événement artistique exceptionnel clôture à 19h l'après-midi portes ouvertes du Conservatoire.

### **LA GENÈSE D'UNE AVENTURE EXTRAORDINAIRE**

Le projet " *Les Super-héros !* " est à la fois atypique et fédérateur. Il s'agit de la concrétisation d'une idée qui s'est imposée dans l'imaginaire des intervenants de l'Atelier d'Éveil Adapté (AEA) du Conservatoire du Choletais il y a plus d'un an. En utilisant les nouvelles technologies et en suggérant des situations d'expérimentations novatrices avec le département Musiques Actuelles, les professeurs ont reçu la confirmation que leurs élèves pouvaient développer des propositions musicales originales et surprenantes. Leurs capacités se trouvent remarquablement révélées par la pratique artistique et l'usage d'interfaces technologiques, comme s'ils dévoilaient ainsi leurs " superpouvoirs " en revêtant leur parure de super-héros... L'idée a trouvé un écho enthousiaste auprès du directeur artistique de l'Orchestre Harmonique de Cholet (OHC), Hervé Dubois, qui s'est rapidement associé au projet.

### **UNE CRÉATION ARTISTIQUE AMBITIEUSE**

" *Les Super-héros !* " est une création singulière pour un spectacle total réunissant musiques de films, musiques actuelles, nouvelles technologies et effets spéciaux, mais aussi orchestre d'harmonie, élèves musiciens et professionnels du spectacle vivant. Il s'agit, par ce projet innovant, d'étonner le public par le mélange des styles et de lui faire découvrir les possibilités offertes aujourd'hui par les nouvelles technologies en matière de scénographie, notamment grâce à l'interaction image et son.

### **UN ENGAGEMENT TERRITORIAL FORT**

Ce projet, à vocation artistique, est le reflet d'un travail de fond mené depuis plusieurs années avec les élèves de l'Atelier d'Éveil Adapté, au sein du Conservatoire du Choletais. La Communauté d'Agglomération du Choletais illustre ainsi sa politique volontariste en faveur de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap et s'attache à rendre l'éducation artistique accessible à tous. Le projet " *Les Super-héros !* " en est un résultat concret et spectaculaire.

### **UN SUPER-ÉVÉNEMENT !**

<b>Super-spectacle</b>	" <i>Les Super-héros !</i> "
<b>Super-espace-temps</b>	Le 21 juin 2014 à 19h au Théâtre Saint-Louis (45 minutes environ)
<b>Super-casting</b>	12 élèves musiciens de l'AEA du Conservatoire et 70 musiciens de l'OHC
<b>Super-production</b>	Création artistique, technologique et pédagogique
<b>Super-accessible</b>	Spectacle tout public - Entrée gratuite Réservation à partir du 10 juin – Office de Tourisme – 02 41 49 80 00

### **Contact utile**

Marie Avril  
Communication et Relations Presse  
Conservatoire du Choletais  
02 44 09 26 02  
conservatoire@agglo-choletais.fr



# ***LE SUPER PROJET !***

## ***UN SPECTACLE INÉDIT ET UNIQUE***

---

**Douze super-kids en version augmentée, détenteurs de super-pouvoirs, rencontrent 70 musiciens pour une aventure spectaculaire : musiques de films de super-héros, effets spéciaux, nouvelles technologies... Du jamais vu !**

### **Une création originale**

Pour la première fois, le Conservatoire du Choletais, établissement d'enseignement artistique de la Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC), présente le résultat d'un **travail de fond** mené par les élèves en situation de handicap mental et/ou cognitif et les professeurs de l'Atelier d'Éveil Adapté (AEA), les enseignants du département Musiques Actuelles, les 70 musiciens de l'Orchestre Harmonique de Cholet (OHC), dirigé par Hervé Dubois, et l'équipe de techniciens de l'Espace Saint-Louis. Il s'agit d'un **spectacle total** et palpitant autour d'un **scénario original** à travers lequel le public pourra notamment découvrir ou redécouvrir les **musiques des plus grands films de super-héros** interprétées par l'OHC. Mais au-delà d'un simple concert, il s'agit réellement d'un spectacle **ambitieux et pluridisciplinaire** mêlant les styles musicaux (actuel/classique) et intégrant scéniquement de nombreux **effets spéciaux** visuels et sonores, investissant pleinement les **nouvelles technologies** à disposition. C'est aussi la **rencontre alchimique**, face au public, de 12 jeunes élèves musiciens en situation de handicap et d'un orchestre de 70 musiciens.

### **Une représentation unique**

Professeurs de l'AEA, enseignants du département Musiques Actuelles du Conservatoire, techniciens de l'Espace Saint-Louis et musiciens de l'OHC, tous spécialistes du domaine artistique, se sont pleinement investis dans l'élaboration de ce spectacle étonnant, apportant chacun leur pierre à l'édifice pour une **représentation exclusive**. Le spectacle proposé se veut événementiel et, par définition, éphémère. Malgré les centaines d'heures de travail nécessaires à son élaboration et l'investissement personnel de chacun tout au long de l'année, seule une représentation exceptionnelle sera donnée au Théâtre Saint-Louis de Cholet, le **samedi 21 juin 2014 à 19h**. À ne pas manquer !

## **UNE CRÉATION ARTISTIQUE AMBITIEUSE**

---

" *Les Super-héros !* " est un spectacle **pluridisciplinaire et fédérateur** imaginé par des **professionnels** de la musique il y a plus d'un an et unissant autour d'un même projet plusieurs domaines de compétences.

Il s'agit d'une **création singulière** pour un **spectacle total** se proposant d'**étonner le public** par le mélange des styles et de lui faire découvrir les possibilités offertes aujourd'hui par les nouvelles technologies en matière de scénographie.

### **Un projet pédagogique stimulant**

Le projet "*Les Super-héros !*" s'inscrit dans le programme pédagogique d'enseignement artistique de l'Atelier d'Éveil Adapté (AEA) du Conservatoire du Choletais. Ce projet ambitieux a été imaginé dans l'optique de concrétiser et de dévoiler au grand public le travail mené sur l'année auprès de jeunes élèves en situation de handicap mental et/ou cognitif.

Pour mener à bien leur mission, les enseignants établissent un climat de confiance et de sécurité favorisant la **découverte** et l'**apprentissage** et proposent à leurs élèves **un programme ajusté et des outils adaptés**. L'investissement des **nouvelles technologies** se révèle être particulièrement pertinent dans le cadre de cet atelier, celles-ci offrant des **possibilités démultipliées** et parfois insoupçonnées lorsque les élèves de l'AEA se les approprient.

En travaillant en équipe, les porteurs du projet ont élaboré un **programme pédagogique - spécialisé et exigeant** - et fixé les objectifs artistiques à atteindre au cours de l'année, en vue de l'événement. Chaque semaine, les intervenants du département Musiques Actuelles, le directeur artistique de l'OHC et les enseignantes de l'AEA, se sont réunis pour imaginer un **scénario original, évolutif et cohérent**, à partir de ce que leurs élèves étaient en mesure de faire. Peu à peu, au fil des séances de travail et selon les interfaces que les jeunes maîtrisaient le mieux, le scénario a pu s'affiner, toujours relié au thème des super-héros, super-héros que sont les 12 élèves de l'AEA. Ces derniers se sont retrouvés en séance de travail chaque mercredi matin pour **s'approprier leur rôle** tout en s'initiant à la musique et en découvrant l'environnement sonore qui les entoure au sein du Conservatoire et en particulier du département Musiques Actuelles. Après quelques **rencontres privilégiées** avec les musiciens de l'OHC et une familiarisation avec la scène du Théâtre Saint-Louis lors des répétitions générales, les super-héros sont prêts à débarquer à Cholet le 21 juin prochain.

### **Un projet technologique audacieux**

En parallèle du travail mené auprès des 12 élèves de l'AEA, de nombreux **effets spéciaux** ont été réalisés **par l'équipe d'intervenants** pour une scénographie hors du commun. Lors de la représentation du 21 juin, le public sera amené à découvrir en direct les superpouvoirs des super-

héros... Mais quels sont-ils ? Sans trop en dire – car ce serait gâcher la surprise - ces super-pouvoirs s'appuient sur les **technologies novatrices** dont s'est doté le Conservatoire du Choletais et les technologies disponibles au sein du Théâtre Saint-Louis. Les élèves usent sur scène d'un certain nombre d'**interfaces surprenantes** - pour le spectateur non-initié - en matière de production musicale : orgue sensoriel, déclencheurs de sons, variateurs, contacteurs et autres interfaces numériques (tablettes tactiles, webcams...). Le **département Musiques Actuelles** ainsi que les **équipes techniques** du Conservatoire et du Théâtre Saint-Louis se sont pleinement investis sur ce projet d'envergure (designs graphiques interactifs, programmations sonores et réglages techniques sur plateau) afin d'assurer une scénographie étonnante.

## **Un projet transversal fédérateur**

Orchestre et solistes, lutherie traditionnelle et instruments électroniques, musiques de films et musiques actuelles, mise en scène classique et effets spéciaux novateurs ; la création "*Les Super-héros !*" favorise un certain nombre de rapprochements d'ordinaire antinomiques et implique des **enjeux humains d'intégration et d'inclusion**.

Il s'agit d'un **projet collaboratif** réunissant deux structures de types différents : institutionnel pour le Conservatoire et associatif pour l'OHC. C'est aussi le rapprochement de musiciens amateurs et de professionnels du milieu artistique (enseignants, techniciens...). C'est enfin la **rencontre alchimique** de musiciens en situation de handicap et de musiciens valides. Ces **conjonctions inhabituelles et audacieuses** permettent la réalisation d'un spectacle inédit qui, le temps d'une représentation, efface les différences.

La volonté affirmée du Conservatoire est de donner aux élèves en situation de handicap une **place au sein de la société**, par une pratique de groupe, par le travail collaboratif qui s'engage entre élèves et professeurs dans un souci d'échange, de rencontre, de partage.

A l'occasion de ce projet, l'Espace Saint-Louis se veut un **lieu de convergence** où diverses entités du territoire s'unissent, créent ensemble et donnent à voir. C'est le **challenge du décroisement** que relève ainsi la structure par le croisement des univers.





# ***LE SUPER CASTING !***

# L'ATELIER D'ÉVEIL ADAPTÉ DU CONSERVATOIRE

---



© Mathilde Richard



© Mathilde Richard

L'Atelier d'Éveil Adapté (AEA) du Conservatoire du Choletais s'adresse à des enfants et des jeunes en **situation de handicap mental et/ou cognitif**. Il s'agit d'un **enseignement musical collectif**, adapté aux spécificités et au rythme d'apprentissage de chacun. Ces ateliers comptent actuellement 12 élèves, âgés de 10 à 23 ans.

L'AEA s'inscrit par ailleurs dans une dynamique globale d'ouverture du Conservatoire en direction des publics en situation de handicap, encourageant l'accès de ces derniers aux pratiques artistiques et culturelles.

## Origine

L'idée d'une pratique d'éveil adapté au sein du Conservatoire revient à l'association choletaise "**Bouge avec moi**", une association de parents d'enfants en situation de handicap mobilisée pour favoriser l'**accessibilité aux pratiques artistiques** de ces enfants. Dès 2004, l'association soulève la problématique suivante : "*Pourquoi les enfants déficients intellectuels n'auraient-ils pas la possibilité de fréquenter le Conservatoire en tant qu'élèves ?*". L'AEA est ainsi mis en place en 2005, grâce à la volonté affirmée de cette association, à la présence d'un professeur qualifié au Conservatoire et à l'aide financière du *Lion's Club* (club service international).

Cet atelier procède d'un réel **projet pédagogique** avec ses **exigences** propres : les spécificités des élèves sont prises en compte, les méthodes d'apprentissage et les moyens pédagogiques sont **adaptés** aux objectifs artistiques déterminés.

Après trois ans de fonctionnement via l'association, le Conservatoire a, depuis 2008, pleinement intégré cette proposition à son offre pédagogique.

## Objectifs

En établissant un contexte de sécurité affective et matérielle, il s'agit pour les enseignants encadrants de permettre aux élèves en situation de handicap d'explorer concrètement le monde sonore et musical, de s'appuyer sur la dynamique de la **pratique musicale collective** pour développer leurs

## compétences individuelles.

La volonté affirmée du Conservatoire est aussi de donner aux élèves en situation de handicap **une place au sein de la société**, par une pratique de groupe, par le travail collaboratif qui s'engage entre élèves et professeurs, dans un souci d'échange, de rencontre, de partage et finalement de **sociabilisation**.

## Moyens mis en œuvre

L'AEA est encadré par **deux enseignantes** : Muriel Kopferschmitt et Béatrice Raby, musiciennes intervenantes. Cet atelier repose sur une pédagogie de projet où **l'apprentissage des notions fondamentales** de la musique est décliné chaque année selon un angle choisi : " percussions et timbres ", " cuivres et vibration ", " bois et articulation ", " cordes et instruments préparés ", " nouvelles technologies ". Ces divers programmes induisent une pratique mettant en jeu le **corps** (écoute et expression corporelle, exploration vocale et chant, rythmes et percussions corporelles), **l'expérimentation** et la **création** (improvisation vocale, exploration instrumentale). La **transmission orale** (transmission des consignes, mémorisation des paroles, compréhension des repères spatio-temporels) est soutenue par des **repères visuels** (pictogrammes, séquences).



© Mathilde Richard

Cette approche pédagogique fonctionne grâce à un partenariat étroit avec d'autres enseignants du Conservatoire, permettant un véritable **projet collectif**.

Depuis 2012, les élèves peuvent par ailleurs **explorer les nouvelles technologies** grâce à la Musique Assistée par Ordinateur (MAO) proposée au sein du département Musiques Actuelles. Cette action, mise en place par deux autres enseignants (Laurent Pataillot et Jérémie Ramsak), s'inscrit dans la continuité du vécu musical des élèves, grâce à la mise en place d'un travail préalable en studio (enregistrement, exploration d'interfaces technologiques). Elle repose sur **l'aspect sensible et sensoriel** des nouvelles technologies permettant l'accès à des **formes d'expression musicale plus élaborées**, à de **nouvelles esthétiques** et à une **ouverture culturelle** sur les musiques actuelles.

## Programmes annexes

- **Pratique instrumentale individuelle**

Les élèves de l'AEA peuvent engager, s'ils le souhaitent, un parcours instrumental individuel au Conservatoire. Deux élèves en situation de handicap s'initient ainsi au tuba, une autre au piano, un autre au cor, mais il y a aussi une flûtiste, un batteur ou encore un joueur de theremin. Dans cette situation d'apprentissage particulière, comme à l'AEA ou en pratique collective, élèves et professeurs ont un défi à relever : réinventer un nouveau codage et de nouveaux supports afin de partager et **comprendre le même langage**, en privilégiant l'oralité et sans l'aide de partition classique. Un échange réellement riche s'installe alors, motivant l'une et l'autre des parties.

- **Pratique collective : Mix&Match**



L'atelier " Mix&Match " est proposé à tous les élèves du Conservatoire du Choletais dans le cadre des pratiques collectives. Encadré par quatre enseignants-participants, cet atelier a été testé dans l'enceinte du Conservatoire du Choletais sur quelques séances entre 2012 et 2013. Les résultats étant plus que satisfaisants après seulement quelques heures de travail, l'établissement a souhaité réitérer l'action en l'intégrant aux pratiques collectives proposées aux élèves du Conservatoire. Il s'agit donc d'un ensemble associant professeurs, élèves valides et élèves en situation de handicap, sur un mode collaboratif, d'échange, d'écoute et d'entraide. Cet atelier permet une véritable intégration, voire même une complète inclusion des élèves en situation de handicap au sein du Conservatoire. Au total, 3 tubistes, 1 corniste, 1 flûtiste à bec, 2 clarinettes, 2 percussionnistes et 5 professeurs constituent cet ensemble de 14 musiciens. Encore en phase expérimentale cette année, l'objectif est de pérenniser la démarche et de développer le dispositif sur les années à venir.

## **Témoignages**

Que pensent les élèves participant à l'Atelier d'Éveil Adapté ? Une petite pause au cours d'une séance de travail est l'occasion de les interroger et d'en savoir plus...

**Cyril** : " Ici on prépare un spectacle, je joue du tuba. Venir ici ça donne de la joie, on est tous ensemble. "

**Élodie** : " J'aime bien préparer le spectacle parce qu'on s'amuse avec les copains. "

**Romane** : " On fait de la musique et des sons pour se transformer en super-héros avec des superpouvoirs, parfois ça fait mal aux oreilles. "

**Maïlys** : " J'aime bien venir pour danser. " **Martin** : " Et moi j'aime bien danser avec Maïlys. "

**Julian** : " Ça me plaît la chanson et je joue du tuba. "

**Ewan** : " J'aime beaucoup danser ", fait-il savoir en associant ses pictogrammes.

# L'ORCHESTRE HARMONIQUE DE CHOLET

---



© Philippe Biraud

L'Orchestre Harmonique de Cholet (OHC) est la plus ancienne **association** de la ville. Fondée en 1848, elle réunit aujourd'hui **70 musiciens** de tous âges, dont plus de la moitié est issue du Conservatoire du Choletais. Au fil des ans, la programmation musicale de cette formation s'est continuellement étoffée et enrichie. Sous la **direction d'Hervé Dubois** depuis 2003, la saison est marquée par l'**éclectisme** : diversité et originalité sont les maîtres mots quant au choix des œuvres. L'OHC présente **trois programmes de concerts par saison** et prend part activement à la vie culturelle du choletais par ses concerts thématiques décentralisés dans les communes de la Communauté d'Agglomération, son jumelage avec la ville d'Oldenburg en Allemagne, sa participation à la Folle Journée et son implication lors des animations diverses de la ville. L'Orchestre Harmonique de Cholet a par ailleurs participé, en juillet 2009, au concours mondial de musique de Kerkrade, aux Pays Bas. Les 70 musiciens de l'OHC se réunissent tous les vendredis soirs pour leurs **répétitions**. Plusieurs **stages encadrés par des professionnels** permettent également un travail par pupitre et renforcent la préparation du répertoire ; c'est aussi un temps fort de **convivialité**, renforçant l'**unité** de l'orchestre. Les pièces préparées sont principalement des œuvres composées pour orchestre d'harmonie, mais il arrive aussi à l'OHC de retranscrire des œuvres symphoniques. Enfin, l'OHC travaille régulièrement en **étroit partenariat avec le Conservatoire du Choletais** et permet notamment aux élèves " Vents et Percussions " de fin de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle de valider leur pratique collective.

## **ENTRETIEN AVEC HERVÉ DUBOIS, DIRECTEUR ARTISTIQUE DE L'OHC**

---

" En tant qu'enseignant au sein du Conservatoire, j'avais connaissance du travail de l'AEA pour être intervenu quelquefois lors des séances et j'ai pu constater le potentiel musical et artistique des élèves en situation de handicap. Dans ma position d'enseignant, il m'a semblé opportun et important de mettre ces derniers sur le devant de la scène, en tant que solistes, afin de valoriser leurs capacités extraordinaires et de contribuer à leur inclusion sociale. En tant que directeur artistique de l'OHC, c'est l'ouverture à de nouveaux horizons qui m'intéresse, rompre la routine par l'expérimentation, réactualiser le rôle que peut jouer un orchestre harmonique dans l'univers du spectacle vivant. "



© Mathilde Richard

" L'OHC est depuis longtemps demandeur et initiateur de projets auprès des enfants dans une optique de découverte. Le projet " *Les Super-héros !* " a donc immédiatement retenu l'intérêt de l'association, la rencontre avec les élèves musiciens de l'AEA s'étant révélée prometteuse. "

" La particularité de ce projet est de positionner l'orchestre au second plan ; le spectacle n'est pas centré uniquement sur sa performance. Il s'agit d'un projet ambitieux qui présente pour nous plus d'enjeux qu'à l'habitude et nécessite une remise en cause de notre méthode de travail traditionnelle. Lors de la représentation du 21 juin, nous devons nous adapter à ce qui se passe scéniquement, faire preuve de concentration et de réactivité face aux actions des super-héros et aux déclenchements des effets sonores et visuels. Chacun des 70 musiciens composant l'OHC s'est investi pleinement sur ce projet exigeant. "

" Le spectateur n'aura pas le temps de s'ennuyer : nous avons élaboré, conjointement avec les enseignants, un scénario sur format court - 45 minutes de spectacle environ - ce qui rend la succession des divers tableaux très dynamique et nécessite autant d'énergie pour les musiciens de l'OHC que pour nos super-héros. "

## ***EN COULISSES : TECHNICIENS ET ENSEIGNANTS ASSOCIÉS***

---

Indispensables à la réalisation du spectacle " *Les Super-héros !*", de nombreux **effets spéciaux** ont été réalisés par les équipes du Conservatoire et du Théâtre Saint-Louis afin de proposer une scénographie originale et saisissante. Lors de la représentation du 21 juin, le public sera amené à découvrir en direct les superpouvoirs des super-héros, qui s'appuient sur les **technologies novatrices** dont s'est doté le Conservatoire du Choletais ainsi que sur les technologies disponibles au sein du Théâtre Saint-Louis. Les élèves usent sur scène d'un certain nombre d'**interfaces surprenantes** - pour le spectateur non-initié - en matière de production musicale : orgue sensoriel, déclencheurs de sons, variateurs, contacteurs et autres interfaces numériques (tablettes tactiles, webcams...).

Aux commandes depuis la régie ou depuis les coulisses, les **enseignants** du département Musiques Actuelles ainsi que les **équipes techniques** du Conservatoire et du Théâtre Saint-Louis se sont pleinement investis sur ce projet d'envergure, par la réalisation notamment de **designs graphiques interactifs** et de **programmations sonores**, par la mise à disposition d'espaces et de matériels de travail, par les nombreux **réglages techniques** à réaliser sur plateau en amont de la représentation... un **travail éprouvant autant que passionnant** en vue d'assurer une **scénographie captivante**, *pour en prendre plein les yeux et plein les oreilles !*



© Mathilde Richard





# ***LE SUPER ENVIRONNEMENT !***

***(ANNEXES)***

## LES MUSIQUES ACTUELLES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

---



© Mathilde Richard

Le département Musiques Actuelles du Conservatoire du Choletais - créé en 2006 - fonctionne selon un **projet pédagogique spécifique** visant principalement à **accompagner des projets personnels** d'élèves ou groupes d'élèves, au-delà d'une logique de cursus de cycle. Le nombre de projets ainsi suivis varie selon les années et les envies des élèves.

Ce département prépare les groupes qui le souhaitent à la **scène** ainsi qu'à l'**enregistrement** et permet la **découverte des nouvelles technologies** comme moyen d'expression artistique ; il fait régulièrement appel à des **intervenants extérieurs** au Conservatoire pour apporter une réponse spécifique aux besoins des élèves. Le département propose différents **ateliers** réguliers (Musique Assistée par Ordinateur, musiques électroniques, préparation à la scène,...) ainsi que des **stages** ponctuels (techniques du son, chant...). La formation musicale au sein de ce département repose sur l'**écoute**, la **culture** et la **créativité**. Les **collaborations** régulières avec des structures de programmation et de diffusion de la région font également partie intégrante du projet pédagogique du département ; parmi celle-ci : le festival Été Cigale, le Bar'Ouf, le Jardin de Verre, le Chabada, les Z'Éclectiques...

Le département Musiques Actuelles est particulièrement bien équipé, doté d'un **matériel technologique de pointe**, unique sur le plan régional : **studio à technologies analogique et numérique**, parc de micros, salle de **MAO** comportant six ordinateurs avec logiciels spécialisés (Reason, Live, Cubase, Wavelab...), **orgue sensoriel**, **contacteurs**, **déclencheurs**, **variateurs**, **interfaces numériques** (tablettes tactiles, webcams...). En investissant sur ces nouvelles technologies, le Conservatoire entend créer un **environnement d'apprentissage performant** et adapté à l'éducation artistique des élèves quels qu'ils soient, en particulier les élèves de l'Atelier d'Éveil Adapté.



© Mathilde Richard

# LE CONSERVATOIRE DU CHOLETAIS - MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE



Le Conservatoire du Choletais est un **établissement spécialisé d'enseignement artistique (Musique, Danse, Théâtre)**, placé sous le contrôle pédagogique de l'État (Ministère de la Culture) ; il est classé " **à rayonnement départemental** " (CRD). Géré par la Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC), le Conservatoire est un **service public** qui a pour mission d'**assurer la formation artistique des amateurs et d'éventuels futurs professionnels**. Il est par ailleurs membre du collectif des 8 établissements classés de la Région des Pays de la Loire (Alençon, Angers, La Roche-sur-Yon, Laval, Le Mans, Nantes et Saint-Nazaire).



© Mathilde Richard

En référence à la Charte de l'Enseignement Artistique éditée par le Ministère de la Culture en 2001, le projet d'établissement du Conservatoire s'articule autour de quatre axes forts : **enseignement, pratique** (via les cours collectifs), **diffusion et démocratisation**. Parallèlement à ses missions de formation, le Conservatoire du Choletais participe à la vie culturelle du territoire et s'inscrit dans les différentes manifestations artistiques proposées au public. Le Conservatoire propose lui-même une **saison culturelle riche et variée**, étroitement reliée à l'enseignement artistique dispensé aux élèves. Il rayonne par ailleurs sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération du Choletais, proposant notamment des cours de musique dans plusieurs antennes au sein des communes.

Aujourd'hui, le Conservatoire du Choletais accueille près de **1250 élèves** chaque année. Forte de **76 enseignants**, l'équipe pédagogique anime les différents départements qui rassemblent les disciplines instrumentales (35) ou de culture musicale (8), les musiques actuelles ou anciennes, le département de jazz, le chant, la danse (classique, de caractère ou jazz) et le théâtre, ainsi que toutes les pratiques musicales d'ensemble : chorales, big-band, orchestres à cordes, symphonique, d'harmonie, orchestre de musique traditionnelle, musique de chambre, ensembles instrumentaux... Le Conservatoire accueille par ailleurs des classes à horaires aménagés en musique, danse ou théâtre. Parallèlement à l'équipe pédagogique, une **vingtaine d'agents** œuvre pour le fonctionnement du Conservatoire : administration, scolarité, maintenance logistique, accueil, billetterie, bibliothèque, action culturelle,...

La CAC soutient les projets pédagogiques et artistiques du Conservatoire et s'attache à rendre ses équipements accessibles à tous, tout en offrant un environnement d'apprentissage performant et adapté à l'éducation artistique de chacun. Dans cette logique, l'éducation artistique à destination des personnes en situation de handicap trouve naturellement sa place.



© Mathilde Richard

# LE THÉÂTRE SAINT-LOUIS

---



Au sein de l'Espace Saint-Louis et adossé au Conservatoire, le Théâtre Saint-Louis a ouvert ses portes à Cholet en 2012, offrant à la ville un **équipement moderne** et très bien doté. Les habitants du territoire se sont rapidement approprié cette nouvelle structure culturelle et un **public fidèle** est aujourd'hui repéré.



© Mathilde Richard

Après avoir successivement rempli une fonction religieuse au XV<sup>e</sup> siècle avec le Couvent des Cordelières et hospitalière suite à la Révolution Française, le site de l'actuel Espace Saint-Louis est temporairement réhabilité en maison de retraite de 1978 à 1998. En 1999, la Ville de Cholet souhaite faire de l'espace libéré un lieu de culture. C'est ainsi que le Conservatoire du Choletais ouvre ses portes en 2002 (la Chapelle de l'Hôpital étant transformée en Auditorium) et que le Théâtre Saint-Louis sort de terre dix ans plus tard. Évoquant la silhouette d'un piano à queue, ce nouvel édifice s'intègre harmonieusement aux bâtiments anciens. La qualité de la salle a été étudiée ingénieusement en termes d'acoustique et de scénographie afin de permettre aux **851 spectateurs** potentiels un réel **confort d'écoute** et une **visibilité parfaite**. La scène mesure 15 mètres de profondeur, 21 mètres de large et bénéficie d'une hauteur de plateau de 18 mètres. La **fosse d'orchestre**, modulable, peut accueillir jusqu'à 50 musiciens.

Lieu de découverte artistique, de vie, d'échange, de rencontres, lieu de création, lieu accessible et de proximité, le Théâtre Saint-Louis présente tout au long de la saison une **programmation artistique éclectique**, proposant à la fois des spectacles attendus ainsi qu'une ouverture à des horizons nouveaux, auxquels s'ajoutent des spectacles adaptés au jeune public. Fort d'une équipe technique et administrative de **20 agents**, le Théâtre Saint-Louis accueille également des **artistes en résidence**, propose divers **stages**, **répétitions ouvertes** au public et **actions hors-les-murs** et reçoit désormais chaque année le festival de théâtre amateur des Arlequins ainsi que le Festival d'Anjou.

# ***POLITIQUE CULTURELLE ET POLITIQUE HANDICAP DU TERRITOIRE***

---



Le 1er janvier 2001, la Communauté de Communes du Pays de Cholet a laissé place à la Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC), augmentant le nombre de ses domaines de compétences dans l'objectif de développer le territoire ensemble.

Regroupant aujourd'hui **treize communes** que sont Chanteloup-Les-Bois, Cholet et sa commune associée Le Puy-Saint-Bonnet, La Romagne, La Segunière, La Tessoualle, Le May-sur-Evre, Nuillé, Mazières-en-Mauges, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-sous-Cholet, Toutlemonde, Trémentines et Vezins, la CAC compte près de **84 000 habitants**.

## **Politique culturelle de la CAC**

Les compétences culturelles de la Ville de Cholet ont été transférées à la CAC en 2012. La politique développée en la matière sur le territoire poursuit pour autant son objectif fixé depuis 1995 : "*aider chacun à se mettre en appétit de découverte*".

Le territoire bénéficie d'une **culture protéiforme**, ancrée à la fois dans des **équipements performants** et dans une pratique, un engagement et une soif d'un public toujours plus nombreux et désireux d'apprendre, de découvrir, de s'é mouvoir, de se divertir, de vibrer. Une importance particulière est accordée au **croisement des arts** et au **brassage des publics**. Appuyée sur la **transversalité**, la **médiation** est placée au cœur de l'action culturelle. La multitude d'**ateliers**, de **stages**, d'**accueil de groupes**... en sont autant d'exemples manifestes.

Par ailleurs, la CAC tient à mettre en œuvre une **politique tarifaire attractive** de manière à favoriser l'accès de tous aux équipements culturels du territoire. Ainsi, la médiathèque et la bibliothèque universitaire proposent un accès gratuit pour les moins de 18 ans et les étudiants, l'entrée pour les musées d'Art et d'Histoire et du Textile est gratuite tous les samedis d'octobre à mai et des tarifs préférentiels sont mis en place pour l'accès à certains équipements de diffusion culturelle régionaux.

La ville de Cholet et la CAC développent une politique culturelle du plein **épanouissement** et de l'élévation des esprits permettant de mieux vivre ensemble.

### **Services culturels :**

- Archives
- Musées
- Ludothèque
- École d'Arts
- Médiathèque
- Espace St-Louis : Conservatoire du Choletais et Théâtre Saint-Louis

### Équipements culturels :

- École d'Arts du Choletais
- Ludothèque
- Médiathèque Élie Chamard
- Bibliothèque Universitaire
- Musée d'Art et d'Histoire
- Musée du Textile
- Conservatoire du Choletais
- Auditorium Bach – Chapelle Saint-Louis
- Théâtre Saint-Louis
- Salle Interlude
- Théâtre de Verdure
- Jardin de Verre

### Politique handicap du choletais

La Ville et la Communauté d'Agglomération du Choletais adoptent une **démarche volontariste** en matière d'**insertion**, d'**inclusion sociale** de la personne handicapée et propose ainsi une politique tournée vers le **bien-être** de ce public. L'objectif fixé est d'**améliorer la vie quotidienne** des personnes en situation de handicap en appliquant au plus vite les dispositions prises sur le plan législatif (travaux d'accessibilité aux équipements, à la voirie, au réseau de transport...), mais plus encore en rendant le **territoire accueillant, autant qu'accessible**. L'idée est finalement de **banaliser le handicap**, le faire entendre auprès de la population et des personnes concernées comme une simple caractéristique n'altérant pas la vie quotidienne.

Pour parvenir à ces fins, la Ville et la CAC mettent régulièrement en place des actions visant à **sensibiliser chacun** aux difficultés rencontrées quotidiennement par les personnes en situation de handicap et à apporter des solutions à ce public. Par exemple :

- l'Atelier d'Éveil Adapté proposé par le Conservatoire du Choletais aux enfants et jeunes en situation de handicap mental et/ou cognitif pour favoriser leur épanouissement artistique,
- la formation du personnel Petite Enfance à l'accueil d'enfants porteurs de handicap,
- les actions menées par le Service des Sports à destination des enfants en situation de handicap, afin de favoriser leur épanouissement et intégration sociale, renforçant la mixité et l'accessibilité aux pratiques sportives,
- l'accompagnement par le Comité Consultatif de la Citoyenneté et le Service État Civil des adolescents et jeunes majeurs en situation de déficience intellectuelle dans leur rôle de citoyens (simulations de vote en mairie avant chaque scrutin),
- le forum Escapade, réunissant sur un même lieu différentes offres d'activités sportives et culturelles adaptées afin d'aider les personnes en situation de handicap à construire un projet de vacances ou de loisirs.

Le **Point Info Famille** de la Ville de Cholet se veut par ailleurs un **relais essentiel**, accueillant, informant, orientant et apportant une aide aux personnes en situation de handicap, dans le cadre du Relais d'accueil local MDA/MDPH.

Enfin, la Ville de Cholet, la CAC, le CCAS et le CIAS ont décidé d'unir leurs forces, leurs expériences et leurs ressources humaines pour aller plus loin en signant notamment le 15 avril 2013 une convention pour trois ans avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). L'enveloppe reçue permet aujourd'hui de renforcer le **recrutement** et la **formation d'agents en situation de handicap** au sein des divers services.

# PORTES OUVERTES

**ESPACE**  
**SAINT-LOUIS**  
CONSERVATOIRE

**SAMEDI 21 JUIN 2014**

**Conservatoire du Choletais**

5 rue Tournerit à Cholet

**14H-18H**

*Visites des locaux, rencontres  
avec les professeurs, concerts, prestations...*

**Après-midi clôturé par le spectacle**

**« Les Super-Héros ! »**

**19h - Théâtre Saint-Louis**

  
**Le Choletais**  
L'audace pour réussir



Communauté d'Agglomération du Choletais  
Direction de la Culture

## CONSERVATOIRE DU CHOLETAIS

Espace Saint-Louis  
5 rue Tournerit  
49300 CHOLET

### Relations Presse

Marie Avril  
02 44 09 26 02  
conservatoire@agglo-choletais.fr  
Lundi-Vendredi : 9h-17h

### Billetterie

Billets gratuits à retirer à l'Office de Tourisme du Choletais à partir du 10 juin  
02 41 49 80 00 - info-accueil@ot-cholet.fr  
Lundi-Samedi : 9h30-12h / 14h-18h (ouverture à 10h le mardi)  
Dimanches et jours fériés : 10h-12h

### Partenaires :

